

# De semaine en semaine

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **81 (1972)**

Heft 4

PDF erstellt am: **22.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# 10 de semaine en semaine

T. 4 2 ris Dito. Préparation de conserves de sang. Dito, fond rose.

1971 T. 5 25 dh. Type T. 1. Surcharge noire «Air Mail – Centenary of / British Red / Cross Society». Polychrome.

T. 6 50 dh. Type T. 2. Surcharge dito. Polychrome.

T. 7 1 ri Type T. 3. Surcharge dito. Polychrome.

T. 8 2 ris Type T. 4. Surcharge dito. Polychrome.

## Haute-Volta

Pour le 10e anniversaire de la Croix-Rouge voltaïque, un certain nombre d'exemplaires de la valeur de fr. 30.– de l'an dernier (T. 5) ont été surchargés avec nouvelle valeur de fr. 100.–.

1971 T. 6 100.– fr. s/30.– fr. T. 5, infirmière faisant une piqûre à un enfant. Surcharge nouvelle valeur et cercle noir autour de la croix-rouge.

## Maroc

Un timbre commémorant le 1er projet d'une Union postale africaine comporte dans son dessin un croissant rouge. Nous ignorons si cette indication concerne le Croissant-Rouge.

1971 0.25 Dessin symbolique «UPA 1er projet, Sofar 1946» entouré d'un croissant rouge et d'une chaîne avec «1971». Bleu foncé / rouge / bleu clair.

## Turquie

Deux timbres avec surtaxe partielle au bénéfice du Croissant-Rouge turc ont été émis pour le 25e anniversaire de l'UNICEF le 11 décembre.

1971 S. LXI 100 + 10 k. Emblème de l'UNICEF. Polychrome.

S. LXII 250 + 15 k. Dito. Polychrome.

m. m. t.

## Dans les centres d'ergothérapie Croix-Rouge

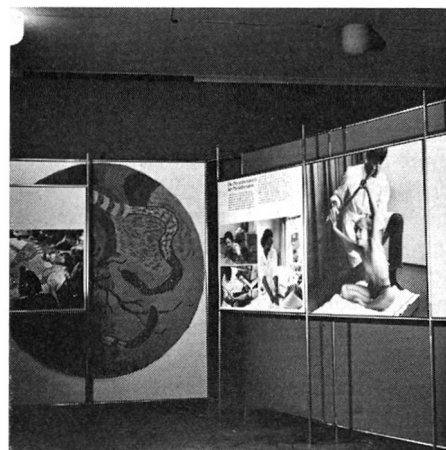
*A fin 1971, seize ergothérapeutes étaient en activité dans les onze centres d'ergothérapie ouverts ces vingt dernières années par autant de sections Croix-Rouge. L'an dernier, ces seize ergothérapeutes, qui très souvent sont secondées par des assistantes bénévoles de la Croix-Rouge, ont traité au total 1017 patients qui ont bénéficié de 7798 traitements individuels et de 10 832 séances de thérapie de groupe qui se pratiquent soit au centre même, soit dans des homes, des hôpitaux, soit à domicile.*

*Les ergothérapeutes de la CRS sont en effet les seules qui, dans notre pays, se rendent personnellement au domicile de patients ne pouvant se déplacer.*



## «Professions au service de la médecine»

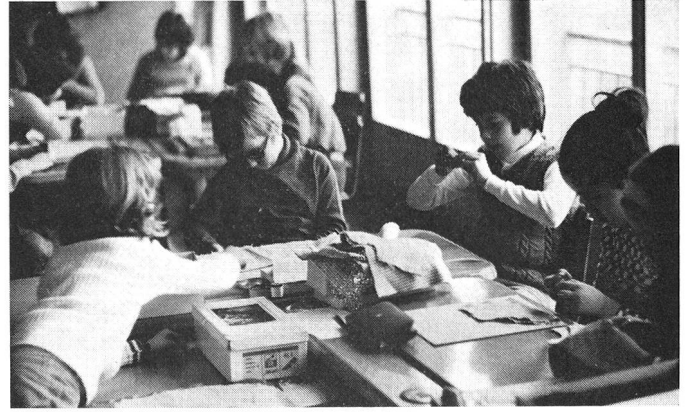
*Présentée pour la première fois à Berne en octobre 1970, puis à Bâle et Liestal en avril/mai 1971 et à Aarau en septembre dernier, l'exposition itinérante réalisée par la CRS sous le titre «Professions au service de la médecine» a ouvert ses portes*



*le 15 avril à Zurich, pour une durée de quatre semaines. Toutes les écoles de personnel soignant du canton de Zurich y ont participé en organisant les visites dirigées et les démonstrations à l'intention des adolescentes et adolescents auxquels cette exposition est en premier chef destinée. Quatre ou cinq monitrices de l'enseignement «Santé au foyer» de la section zurichoise se sont de leur côté mises à disposition pour renseigner les visiteurs.*

## «Cousons pour les enfants du Bengale»

*Lancée le 19 novembre 1971 dans le cadre de la campagne «Sauvez les enfants du Bengale», l'opération «couture», qui s'est*



prolongée jusqu'à fin mars 1972, a permis de réunir 400 000 pièces de vêtements confectionnés par des Suissesses de tout âge. De tout âge, oui, car les enfants ne furent pas les moins assidus, comme l'atteste cette lettre (une parmi beaucoup, mais comment les citer toutes?)...

«Cet hiver, le programme de couture de l'année étant terminé, l'institutrice de la classe de 3<sup>e</sup> année du collège primaire de La Coudre|Neuchâtel proposa à ses élèves de coudre pour les enfants du Bengale plutôt que de préparer un objet personnel. Les fillettes sont ravies et, débordant d'enthousiasme, se mettent à la tâche. Tout d'abord déçus de ne pouvoir être 'membres actifs' de l'opération, les garçons proposèrent néanmoins leurs services, pour tailler et faufiler les modèles'.

Et l'on ne travailla pas que durant les leçons officielles de couture, mais à chaque instant, pendant tous les petits moments creux et le matin tôt aussi, avant la sonnerie de 8 heures...

Comme il s'agissait d'enfants de 8 à 9 ans, pas encore très habiles, la maîtresse d'ouvrage et l'institutrice ont eu, elles aussi, beaucoup à faire pour que tous les vêtements commencés soient utilisables et joliment terminés.»

Le résultat le voici...



## Service de la Croix-Rouge

Après une interruption de 4 ans, les chefs des 37 colonnes de la Croix-Rouge ont été convoqués à Berne pour un rapport de service auquel les instructeurs de colonne étaient également invités. C'était le premier rapport de service soldé, comme ils sont prévus maintenant dans le nouveau Règlement de service de la Croix-Rouge. Ces rapports auront lieu à l'avenir tous les deux ans, alternativement avec les rapports de service des chefs de détachement du Service de la Croix-Rouge.

Après l'ouverture du rapport par le médecin-chef de la Croix-Rouge, le médecin en chef de l'armée donna un aperçu des divers problèmes dont s'occupe le Service de santé, par exemple l'agitation contre l'armée et l'abus de la drogue qui augmente parmi les soldats en service. Le colonel divisionnaire Käser a donné à ce propos des précisions concernant la notice sur la drogue qui sera distribuée dans toutes les écoles de recrues. Le colonel Mōri, chef de la section «Conduite des formations sanitaires» du Service de santé, exprima sa satisfaction pour le travail accompli en 1971 par les colonnes de la Croix-Rouge dans les groupes d'hôpital et par le groupe + R 87. Si quelques lacunes existent, on a constaté qu'en général le travail des colonnes de la Croix-Rouge est satisfaisant.

Le major Huber, cdt gr + R 87, parla de ses expériences, des questions et des problèmes

que pose le groupe de la Croix-Rouge, fondé le 1<sup>er</sup> janvier 1971. En sa qualité de président de la commission technique de la Société suisse des troupes sanitaires, il fit ensuite un court exposé sur cette société, soulignant l'importance toujours plus grande de l'activité hors service des sanitaires de troupe.

Le major Pickel, suppléant du médecin-chef de la Croix-Rouge, expliqua, dans un aperçu historique, les transformations des colonnes de la Croix-Rouge et la fonction de l'instructeur de colonne.

L'adj sof + R Spillmann fit un exposé sur ses expériences pratiques du cours de complément de l'année dernière et insista sur le fait que la théorie et la pratique diffèrent lors d'un service effectif.

Après le repas de midi, pris en commun dans la cantine de la caserne de Berne, le médecin-chef de la Croix-Rouge donna des renseignements sur ses observations faites pendant ses visites aux formations en service et sur diverses questions d'actualité qui concernent les colonnes de la Croix-Rouge.

Les collaborateurs de l'Office du médecin-chef de la Croix-Rouge parlèrent ensuite de questions administratives et donnèrent un aperçu sur le travail effectué par le groupe qui s'occupe de la création des équipes civiles de la Croix-Rouge qui seront engagées, en civil, par exemple pour l'hébergement des réfugiés dans les centres d'accueil frontaliers.